

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3844 - Vendredi 19 Mars 2021 - Prix : 200 Fc

ÉDUCATION :

Une année scolaire à deux semestres

UNION DES COMORES
Liberté - Solidarité - Développement

Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement et de
la Recherche Scientifique

جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية
وزارة التربية الوطنية والتعليم
والبحوث

Moroni, le 15 Mars 2021

ARRETE N°21-012 / MENERS/CAB
Portant modification du calendrier
scolaire de l'année 2020-2021.

LE MINISTRE

Vu la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par référendum en date du 30 juillet 2018 ;
Vu la loi N°20-034/AU du 29 décembre 2020 promulguée par le décret N°21-05/PR du 30 janvier 2021 portant révision de la loi N°94-035/AF relative à l'orientation sur l'éducation ;
Vu la loi n° 13-007/AU du 1^{er} juillet 2013, promulguée par le décret N° 13 - 110/PR du 22 octobre 2013, relative à l'orientation sur la Formation Technique et Professionnelle ;
Vu le décret N° 20 -129 /PR du 28 septembre 2020 relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;
Vu l'Arrêté N°21-008/MENERS/CAB du 20/02/2021 portant reprise des cours et réouverture des établissements scolaires et universitaires.

ARRETE

Article 1^{er} : La rentrée des classes au titre de l'année scolaire 2020-2021 est fixée aux dates indiquées ci-après :

- Rentrée des enseignants : lundi 28 novembre 2020 ;
- Rentrée des élèves : lundi 30 Novembre 2020.

Article 2 : L'année scolaire 2020-2021 est divisée en deux semestres selon le découpage suivant :

- 1^{er} semestre : du 30 novembre 2020 au 18 avril 2021 ;
- 2^{ème} semestre : du 29 avril au 29 août 2021.

Article 3 : Les périodes des compositions semestrielles sont indiquées comme suit :

- 1^{er} semestre : du 18 au 24 avril 2021 ;
- 2^{ème} semestre : du 16 au 21 août 2021.

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique B.P. 73 Moroni
COMORES - Tel : (069) 775.21.20 - site web : www.gazette.comorestelecom.km

ECONOMIE

Trois listes sont en lice pour les élections de la Chambre de Commerce

LIRE PAGE 3

TANZANIE

Décès d'un leader courageux, le président John Magufuli

LIRE PAGE 2

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

La qualification s'annonce difficile si les négociations s'enlisent

LIRE PAGE 5

Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Mars 2021

Lever du soleil:

06h 11mn

Coucher du soleil:

18h 21mn

Fajr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 19mn

Ansr : 15h 36mn

Maghrib: 18h 24mn

Incha: 19h 38mn



TANZANIE

Décès d'un leader courageux, le président John Magufuli

« Nous avons perdu notre courageux leader, le président John Magufuli, qui est mort à 18 heures d'une maladie cardiaque ». C'est par ces mots que la vice-présidente Samia Suluhu Hassan, sur les antennes de la télévision nationale dans la soirée du mercredi 17 mars, a annoncé la triste nouvelle et un deuil national de quatorze jours. Il est décédé ce mercredi à l'âge de 61 ans.

Elle a en outre, précisé que le chef de l'État était décédé à l'hôpital Emilio Mzena, un établissement gouvernemental de Dar es-Salaam, où il était soigné. Il souffrait de problèmes cardiaques depuis dix ans, a-t-elle ajouté. Dans un communiqué, la présidence de l'Union des Comores a déclaré que « Cette lourde perte est aussi celle de l'Union des Comores, car outre les liens séculaires de coopération et de

bon voisinage que les deux pays entretiennent ainsi que la langue Swahili qu'ils ont en partage, ils nourrissent également des liens de sang, forts et sincères, qui font leur fierté commune. » Le communiqué a affirmé par ailleurs que « Les Comoriens garderont de cette grande personnalité, l'image d'un Grand Ami et d'un Grand Frère toujours à l'écoute et soucieux de renforcer les relations qui unissent son pays à ses voisins ».

Il n'était plus réapparu en public depuis le 27 février. Son état suscitait une inquiétude croissante dans le pays, où sa gestion de la pandémie de coronavirus était critiquée. Pour rappel, de nombreux officiels tanzaniens sont également décédés ces dernières semaines, souvent sans que la cause de leur mort soit précisée. Parmi eux, le premier vice-président de l'archipel semi-autonome de Zanzibar, Seif Sharif Hamad, décédé mi-

février, dont le parti a, lui, indiqué qu'il avait contracté le Covid-19.

Né en 1959, dans le nord-ouest de la Tanzanie, sur les bords du lac Victoria. Il est arrivé au pouvoir en 2015. John Magufuli avait été réélu en octobre dernier. Surnommé « Tingatinga » (le « bulldozer »). Il a étudié la chimie et les mathématiques, en partie en Grande-Bretagne, avant d'obtenir son doctorat à l'université de Dar es Salaam en 2009. « Je sais ce que c'est que d'être pauvre », a souvent souligné ce père de cinq enfants à l'allure de professeur.

Après une courte période d'enseignement à l'école secondaire de Sengerema et après avoir travaillé comme chimiste industriel, Magufuli est entré en politique au sein du parti au pouvoir Chama Cha Mapinduzi (CCM). Député dès 1995, puis ministre délégué aux Travaux publics, c'est durant cette période



de qu'il a gagné en popularité et avant d'être nommé ministre des Travaux et des Transports.

John Magufuli était populaire, grâce à son leadership affirmé, ses propos contre les Occidentaux, et un panafricanisme revendiqué. Il était admiré bien au-delà des frontières de la Tanzanie, notamment grâce à sa volonté affichée de lutter contre la corruption. Sous sa présidence, la Tanzanie s'est dotée de lois permettant d'accroître ses revenus tirés de l'exploitation minière, et a réclamé aux compagnies

de ce secteur des millions de dollars d'impôts rétroactifs. Salué par ses partisans pour ses projets d'infrastructures ou encore pour la renégociation de contrats miniers.

Selon la Constitution tanzanienne, Mme Hassan va devenir la première présidente de l'histoire du pays et va consulter le parti au pouvoir, le CCM, afin de nommer un nouveau vice-président.

Mmagaza

PROJET MAYENDELEO

Phase finale : le tour revient à Mboinkou

Le premier paiement des bénéficiaires des activités de relèvement socio-économiques du projet Mayendeleo se poursuit à Ngazidja. Mercredi dernier, plus de 182 ménages de la région Mboinkou ont reçu leur part. Il s'agit donc de la première tranche de 10% soit 31 500 francs par ménage pour se préparer administrativement avant le paiement de la 2ème tranche.

Suite au passage du cyclone Kenneth en avril 2019, le gouvernement comorien a bénéficié d'un don de la Banque Mondiale au profit des ménages vulnérables pour les appuyer à démarrer leurs activités. Il s'agit du

paiement de la première tranche qui est d'ailleurs en phase de finalisation au niveau de Ngazidja où plus de 5599 sur 5708 ménages sont déjà payés pour les Activités de Relèvement Socio-économique (ARSE). Mercredi, c'est la région de Mboinkou qui a reçu le premier paiement. Plus de 182 ménages dont 108 à Ndroudé, 39 à trelezini et 35 à Badamadji ont reçu leur part. « Il s'agit de la première tranche de 10% soit 31 500 francs par ménage pour se préparer administrativement avant la deuxième tranche », déclare Ibrahima Ahamada, coordinateur national de ce projet qui précise que « le premier paiement est destiné aux préparatifs tels que : ouverture des comptes et acquisition des

cartes nationales d'identité ».

A Mboinkou, 5 villages (Trelezini, Madjewini, Ngnoumamilima, Badamadji et Ndroudé), soit 374 ménages ont déjà bénéficié la première tranche du paiement de ce programme mis en place par le projet Mayendeleo pour aider les ménages bénéficiaires à générer des revenus et être autonomes financièrement. « Je remercie le projet Mayendeleo pour cette aide. Grâce elle, je vais pouvoir acquérir une carte d'identité nationale et ouvrir un compte bancaire pour pouvoir épargner mon argent d'une façon régulière » déclare un bénéficiaire de Trelezini, Said Mohamed.

Pour rappel, 118 villages bénéficient de ce projet, soit un nombre total de 10290 bénéficiaires au niveau des 3 îles. En Grande Comore ils sont 83 villages soit 5708 bénéficiaires, à Anjouan 22 villages soit 3306 bénéficiaires. Quant à Mohéli, ils sont 13 villages soit 1276 bénéficiaires. Ainsi, le coordinateur avance que 80 villages ont été payés soient 5599 bénéficiaires pour un montant de 176 millions 368 mille. Le Projet Mayendeleo a déjà validé les fiches de projet des bénéficiaires et la deuxième tranche du paiement est prévue vers la fin du premier semestre 2021. Le transfert monétaire non conditionnel Covid-19 (TMNC COVID-19) est aussi en cours au niveau des trois îles.

Ibnou M. Abdou

Qui est Samia Suluhu Hassan, le nouveau président tanzanien

Samia Hassan Suluhu (née le 27 janvier 1960) est une femme politique tanzanienne du CCM et le président de la Tanzanie, qui doit prêter serment suite à la mort du président John Magufuli le 17 mars 2021. Elle est devenue la première femme vice-présidente de la Tanzanie après les élections générales de 2015, après avoir été élue sur le billet CCM avec le président John Magufuli.

Suluhu et Magufuli ont été réélus pour un deuxième mandat en 2020. Avant son poste de vice-présidente, elle a été députée de la circonscription de Makunduchi de 2010 à 2015, et a également été ministre d'État au bureau des affaires de l'Union de 2010 à 2015.

Elle sera ainsi la première femme Chef d'Etat de l'Afrique de l'Est et australe.



ÉDUCATION :

Une année scolaire à deux semestres

Cette année scolaire si particulière est le fruit du chamboulement du calendrier par la crise sanitaire de coronavirus, qui a causé une nouvelle fermeture des établissements en janvier à cause de la recrudescence de la deuxième vague.

A cause du nouveau variant de la Covid-19 signalé dans le pays depuis le mois de décembre dernier, le gouvernement

a été contraint de fermer de nouveau les établissements scolaires. Cette fermeture des écoles a empêché le déroulement des examens du premier trimestre comme prévu. Pour établir un nouveau tableau de division de l'année scolaire en cours, le ministère de l'Éducation nationale a signé le 15 mars dernier un arrêté N°21-O12/MENERS/CAB portant modification du calendrier des examens scolaires.

Selon ce nouvel arrêté ministériel,

l'année scolaire 2020-2021 est divisée en deux semestres : la période du 1er semestre s'étendra du 30 novembre 2020 jusqu'au 28 avril 2021, tandis que le 2e semestre s'étendra du 29 avril au 29 août 2021. Ainsi la période des compositions des examens est définie en deux semestres. « Les épreuves du premier semestre vont débiter le mois prochain, c'est-à-dire du 18 au 24 avril 2021. Pour le deuxième semestre, les écoliers vont composer du 16

au 21 août », lit-on dans l'arrêté du ministre de l'Éducation nationale.

Comme à l'accoutumée, les conseils des classes du premier semestre se tiendront du 18 au 24 avril 2021 et ceux du deuxième semestre du 16 au 21 août 2021. Ce dernier a également précisé dans son arrêté que les examens de fin d'année scolaire auront lieu du 6 septembre au 16 octobre 2021. Par contre dans les deux arrêtés plus précisément celui du 17 novembre 2020 et

celui du 15 mars dernier, le ministre de l'Éducation Moindjié Mohamed Moussa n'a pas défini un calendrier pour les examens nationaux tels que le concours d'entrée en sixième, le brevet d'étude du premier cycle et le baccalauréat. En tout cas, il est dit que le déroulement de ces concours seront communiqués ultérieurement.

Kamal Gamal

ÉCONOMIE

Trois listes sont en lice pour les élections de la Chambre de Commerce

Après moult vérifications, la commission nationale électorale consulaire n'a retenu que trois listes à Ngazidja, à savoir la liste de Chamsoudine Ahmed, patron des établissements Nassib, la liste de Mohamed Abdallah et la liste Hassani Djibaba. Les candidats peuvent désormais commencer leur campagne pour les élections du 30 mars prochain.

La commission nationale électorale consulaire a délibéré mercredi 17 mars sur la liste définitive des élections de la chambre de Commerce. Trois listes sont retenues à Ngazidja, il s'agit de la liste « Expérience, innovation et dynamisme » conduite par Chamsoudine Ahmed, la liste «



Shawiri » d'Abdallah Mohamed et la liste « Wudzima Wama Artizan » de Hassani Djibaba. Le président de

la CNEC Hamada Hamidou a expliqué qu'il y a quatre mois de cela, les opérateurs économiques ont réclamé

haut et fort la réorganisation des élections.

Pour cette nouvelle campagne, celui qui dit défendre les petits commerçants, Richard Kamoula alias Chouchou se trouve disqualifié de la course aux élections de la chambre de commerce. Il n'aurait pas justifié sa nationalité comorienne ni son statut de résident, et même son registre du commerce démontrant qu'il exerce depuis au moins 10 ans comme l'exige la loi de 1995 régissant l'UCCIA. « La liste en question s'est finalement désistée le lendemain, au lieu de ramener les pièces manquantes au dossier de candidature » explique le président de la Commission. La liste de Nardasse Houmadi est également disqualifiée à cause de Ramna Mhoussine. Cette

dernière n'a pas présenté un casier judiciaire et d'autres pièces justificatives. Même sort pour la liste Karima Mabrouk.

Pour rappel, en novembre 2020, la liste de Chamsoudine Ahmed soutenue par la coalition Nouvelle Opaco-Synaco avait signalé de nombreuses défaillances du processus électoral. Après vérifications et examens, sur une liste de plus de 800 électeurs, la commission électorale a rayé plus de 200 électeurs fantômes à Ngazidja. Selon les informations, ces derniers n'ont pas le statut de commerçants, des techniques qualifiées alors de « mafieuses » par leurs adversaires.

Andjouza Abouheir

Le Modec n'ira pas aux élections de l'UCCIA

Le nouveau patron du Mouvement des Entreprises Comoriennes (MODEC), a rencontré la presse hier 18 mars pour expliquer le refus du mouvement de participer aux élections de la chambre de commerce. Selon Mourad Bazi, la loi en vertu de laquelle s'organisent les élections est désuète et la primauté à l'heure actuelle ne serait pas d'organiser des élections mais plutôt de concevoir une nouvelle loi adaptée au contexte actuel, devant passer à la session parlementaire d'avril prochain pour adoption.

Devant la presse, le nouveau dirigeant du MODEC, Mourad Bazi a regretté le fait que des organisations telles que le Syndicat national des commerçants (Synaco) et la Nouvelle Opaco (Organisation du patronat comorien) se présentent à l'élection de l'Union des chambres de commerce et d'agriculture. Pour le conférencier, la loi sur laquelle se basent les organisateurs des élections date de 1995 alors que cette loi n'est pas adaptée au contexte actuel. « Déjà les investisseurs vont se poser des questions

et se renseignent sur l'environnement dans lequel évolue le climat des affaires avant d'investir. Donc pour le Modec, nous avons rencontré le Synaco et la Nouvelle Opaco en 2020 et on a discuté sur la révision de la loi en vertu de laquelle s'organisent les élections, rappelle le tout nouveau patron du Modec. Il est aujourd'hui inconcevable qu'une personnalité telle que Chamsoudine accepte que la loi est désuète mais a décidé quand même de participer aux élections sous prétexte de chan-

ger la loi de 1995 après victoire. Alors le souci c'est que après cette victoire, il va falloir organiser des nouvelles élections pour pouvoir changer la loi ».

Selon lui, la primauté est de travailler de concert en vue de pondre une nouvelle loi pour la soumettre à la session plénière prévue en avril prochain. « Cela aura pour but de donner une image forte, présentable et honnête de la chambre de Commerce. D'ailleurs, le nom complet de l'institution est la chambre

de commerce, d'industrie et d'agriculture. Et pourtant dans cette loi de 1995 les agriculteurs n'y sont plus. C'est pourquoi, nous demandons la révision de la loi pour que tout le monde soit représenté », avance Irchad Abdallah, ancien président du Modec. Pour le nouveau dirigeant du Modec, « Chamssoudine a les qualités pour présider la Chambre mais pas de cette façon là ».

Kamal Gamal



La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

PRESSE LOCALE

Comores Magazine forme ses jeunes stagiaires

Un atelier de 2 jours basé sur les genres et caractéristiques journalistiques est animé par Kamal Eddine Saindou, ancien journaliste de RFI et Ali Djaé, ancien directeur de l'ORTC à Anjouan. 12 organes de presse vont bénéficier de cette formation qui tournera autour de l'écriture journalistique.

L'écriture et les fondamentaux du métier au bénéfice des journalistes de l'ORTC, Ortega Live et CM HEBDO sont largement expliqués lundi et mardi dernier au siège de l'ONG Espoir des Comores à Mutsamudu. Une aubaine pour ces jeunes journalistes en herbe de se renforcer dans le métier. « Nous bénéficions toujours de ces genres d'échanges dans le siège du

jeune organe de presse, Comores Magazine. Après les fondamentaux du journalisme, on est aujourd'hui avec des grands professionnels pour un atelier aussi riche et important », indique Ankili Mahamoud, enseignant de Philosophie et secrétaire de rédaction de CM.

Cette initiative rentre directement dans la philosophie de Comores Magazine de renforcer les capacités des journalistes sur place. « L'initiative est louable. Ces jeunes journalistes en herbe doivent beaucoup bénéficier de ces genres d'activité », souligne Kamal Eddine Saindou. La formation doit se faire quotidiennement dans les organes de presse, interne ou externe. Le cas d'Alwatwan est un bon exemple à copier. « Pour venir à Anjouan, c'est

un grand effort du directeur de CM, indique Ali Djaé, un des formateurs. S'agissant du volet formation, c'était important de renforcer les capacités de ces jeunes pour préparer l'avenir du métier ».

A noter que la vision de CM est d'ouvrir la première maison de presse du pays et en instaurant dedans un centre de formation privé pour les jeunes stagiaires qui veulent faire carrière dans le journalisme. Il compte pleinement sur la collaboration des professionnels nationaux et de la région pour un début ainsi que le financement de la coopération. Sachant que pour une économie forte, il faut des médias forts.

Nabil Jaffar



FAIT DIVERS

Une mineure de 13 ans droguée et violée

Un trentenaire de Hantsindzi Ya Mboikuwu a violé une fillette de 13 ans. La victime se trouve dans un état de choc et son état requiert un suivi psychologique.

Alors que le code pénal a été promulgué en janvier dernier, des mesures ont été entreprises pour stopper les actes de violence. Dans les semaines passées, un homme

âgé de trente ans a abusé sexuellement une mineure de 13 ans. Les faits se sont produits il y a de cela trois semaines à Hantsindzi dans le Boikouwou. Selon le militant Elarif Minihadji, l'agresseur en question s'est lié en amitié avec le frère de la petite. Il a fait le guet-apens avec des techniques mafieuses en demandant au jeune garçon de lui présenter sa petite sœur.

Ce dernier a jugé nécessaire malgré son jeune âge d'alerter les parents, qui ont par la suite interpellé le jeune homme de faire attention à leur fille. Deux

semaines plus tard, ce dernier s'est introduit en cachette chez la fillette malgré l'interdiction de la famille, l'a emmené et l'a violé par la suite. « Ce qui est flagrant, la petite semblait être droguée, car d'après sa famille, on lui a aspergé un produit, tout porte croire qu'elle a été droguée », rapporte Elarif Minihadji.

Quant à l'examen médical, le service d'écoute de Ngazidja fait savoir que les faits sont là. « Il y a eu pénétration, la fille en question a identifié son agresseur. Il est arrêté par la brigade de Mbeni et se trouve actuellement en mandat de dépôt à la prison

de Moroni », souligne Mradabi Mziarani. Cependant, le militant de SubutiWambe fait savoir que la petite est en état de choc et demande une assistante psychologique. « Ce qui me fait le plus mal, ce sont les menaces verbales envers la famille de la victime. On m'a fait comprendre que le jeune homme en question a porté plainte pour agression. Mais comment l'on peut agresser une fillette et se faire passer pour la victime », s'étonne-t-il.

Andjouza Abouheir



Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



COOP-CA MECK MORONI

Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
B.P 877 Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores
Tel: 773 27 28. Fax 773 82 83 E-mail : meck-moroni@comorestelecom.km

Avis d'appel d'offre

La Meck Moroni lance un appel d'offres en trois lots séparés pour la réhabilitation du bâtiment « service crédit » de la Meck Moroni sis à Moroni Hankounou.

- Lot 1 : Travaux de réhabilitation du bâtiment au rez de chaussé
- Lot 2 : Travaux d'électricité en courant fort / courant faible
- Lot 3 : Travaux de climatisation et ventilation

La Meck Moroni invite les soumissionnaires intéressés à télécharger le dossier d'appel d'offres sur le site web : <https://meck-moroni.org> ;
Ou sur la page facebook : Meck Moroni Officiel.

Une visite du site est prévu le 22 mars 2021 à 15h30.

Les soumissions de l'appel d'offre doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 06 avril 2021 à 12h00.

Secrétariat de la MECK-MORONI

Société coopérative avec Conseil d'Administration
B.P : 877 Moroni, Route de la Corniche, Ngazidja- Union des Comores
Tél : 773 27 28. Email : meemoud.assane@gmail.com
Seuls seront ouverts, les plis parvenus à la Meck-Moroni dans ce délai.

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

La qualification s'annonce difficile si les négociations pour libérer les internationaux s'enlisent

En ce mois de mars 2021, les Coelacanthés des Comores affronteront respectivement les Eperviers de Togo à Maluzini (jeudi 25), et les Pharaons d'Egypte au Caire (dimanche 28) dans le cadre des éliminatoires de la Can 2022, 5e et 6e journée. Mais, le staff technique national se trouve confronté à un problème d'effectif. Environ, sept éléments de l'équipe nationale qui évoluent en France risquent de rater ces rencontres historiques. Le recours au plan (B) est donc incontournable.

Les absences sus évoquées s'expliquent par une note circulaire de la Fifa. Avant le 5 février 2021, les équipes professionnelles étaient contraintes de se soumettre à la trêve Fifa pour la libération des joueurs internationaux, sollicités par leur fédération respective pour les besoins des compétitions, coordonnées par la Fifa. Mais, aujourd'hui, l'hécatombe, provoquée par la covid-19 oblige, la Fifa a revu la disposition libératoire. Les dirigeants des équipes professionnelles disposent d'une alternative par rapport aux besoins. Dans l'é-

tat actuel des choses, c'est la durée de l'absence qui fait obstacle à la libération des joueurs internationaux africains, en général, et comoriens en particulier, licenciés dans l'hexagone.

Parmi les mesures barrières instaurées par la France figure un isolement d'une semaine, pour les voyageurs extra-européens, même munis d'un test négatif. En clair, les joueurs sont attendus aux Comores le lundi 22 mars 2021 et regagneront leur club d'origine, vers le lundi 29 et/ou mardi 30 mars 2021, après la 6e journée contre les Pharaons d'Egypte, prévu au Caire le dimanche 28 mars. Un isolement de 7 jours au retour en France, plus une dizaine de jours avec les Coelacanthés, c'est beaucoup, surtout pour des clubs, mathématiquement en situation difficile, qui se débattent pour le maintien et/ou pour la promotion.

Ces meures radicales ne se posent pas ailleurs, notamment en Serbie où évolue la pépite El Fardou Ben Mohamed, et en Suisse où l'incertitude est bien dissipée. Le milieu de terrain du club Lausanne Ouchy, Raffidine Andullah, et son compa-



triote, Saïd Bakari du Rkc Waalwijk, seront bel et bien au rendez de Maluzini et du Caire. En revanche,

le doute plane pour les internationaux qui évoluent en Angleterre. Les fanatiques de Fouad Bachirou

du Nottingham Forest sont inquiets de l'équivoque qui gravite autour du sort de leur joyau.

En revanche, les éléments, qualifiés à la Fédération Française de Football, c'est l'impasse totale. Ce sont surtout les formations en Ligue2 qui se montrent très réticentes à la libération des internationaux. Mais, le staff technique des Coelacanthés n'a pas baissé les bras. Les négociations s'intensifient. Donc, l'hypothèse de voir, entre autres Benjaloud Youssouf (Club Mans), Yacine Bourhan (Chamois Nf), Faïz Mattoir et Mohamed Youssouf (Ac Ajaccio), Younn Zaharri (Pau Fc), Youssouf Mchangama, etc. rejoindre le groupe n'est pas à exclure. Mais par prudence, à J-5, le recours au plan (B) reste impératif. L'attaquant de l'As St-Etienne, Djamalidine Atoyi est rappelé pour savourer sa 3e expérience avec les Coelacanthés. Bien entendu, d'autres JeViens effectueront le déplacement pour Maluzini et pour Caire. Les éléments des Coelacanthés, staff et joueurs, seront accueillis ici le lundi 22 et mardi 23 mars 2021.

Bm Gondet.

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES

L'organisation du face-à-face avec le Togo est sous contrôle

Le mercredi 17 mars 2021, Kanizat Ibrahim, présidente de la Commission d'Organisation de la Coupe d'Afrique des Nations nous a reçu dans son bureau. En ce mois de mars 2021 : jeudi 25 à Maluzini face au Togo, et dimanche 28, au Caire devant le septuple champion d'Afrique, Egypte, son instance est à pied d'œuvre. Au menu, la sensibilisation des cinq commissions techniques spécialisées, créées pour les circonstances.

La présidente de la Commission d'Organisation de la Coupe d'Afrique des Nations comptant pour les éliminatoires (5e et 6e journée) se réjouit de l'évolution harmonieuse de son plan de travail. L'objet de la réception est la mobilisation et la sensibilisation des membres des cinq commissions opérationnelles : Communication, Logistique, Protocole, Sécurité, et Technique. La Commission d'Organisation aborde la ligne droite : « Nous sommes à une

semaine du 1er face-à-face, prévu à Maluzini. Faire le point avec nos diverses commissions, qui sont nos collaborateurs directs est indispensable », rapporte Kanizat Ibrahim.

La Commission d'Organisation enchaînera ces réunions de concertation et de travail pour mieux responsabiliser les membres. « Les rencontres sectorielles sont aussi au menu pour identifier d'éventuels obstacles, susceptible de perturber ou de freiner nos efforts et notre mission », explique notre interlocutrice. La Commission Communication s'occupera entre autres, de l'organisation des pancartes publicitaires des sponsors de la Fédération de Football des Comores. « Vous savez, la Fédération de Football des Comores vient de signer des accords de partenariats avec les sociétés SabSabil et des hydrocarbures. A l'intérieur du complexe omnisports de Maluzini, l'installation des affiches, des panneaux, et autres supports publicitaires doivent respecter une charte », nous fait compren-

dre la présidente de la Commission d'Organisation.

Pour se faire, les organisateurs comptent mettre en place une sorte de canevas. « Le

respect de l'ordre est indispensable. Tout le monde sera traité de la même façon pour les besoins d'une bonne organisation. Ce plan de travail est incontournable.

ble. En tout cas, pour l'heure, il n'y a aucun souci. L'organisation est sous contrôle », conclut notre interlocutrice.

Gondet Bm



COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN

Avis de recrutement

La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France au nom de la Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres.

Si vous êtes motivés et prêts à relever des défis, la COI, pour son projet **Veille Sanitaire - Réseau SEGA**, est à la recherche de :

Un(e) Assistant(e) Administratif(ve) et Financier(e) (AAF)

Le dossier d'appel à candidatures peut être obtenu comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI (www.commissionoceanindien.org)
- Au Département des Ressources Humaines à l'adresse e-mail suivante : hr@coi-loc.org
- Au Secrétariat général de la COI à l'adresse ci-dessous.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Vendredi 26 Mars 2021 à 16h00 (heure de Maurice)**.

Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien
Blue Tower, 3^{ème} étage, Rue de l'Institut, Ébène, Maurice
Tél.: (+230) 402 61 00 - secretariat@coi-loc.org - www.commissionoceanindien.org

CULTURE

Tcheza School, l'ouverture prévue pour le 22 mai

La première école de danse des Comores ouvrira ses portes au mois de mai. Tcheza School est une initiative apportée par la compagnie de Salim Mzé Hamadi Moissi. A travers ce projet, plusieurs types de danses seront enseignés dans cet espace.

C'est à travers une petite vidéo faite par Fahardine Fakri alias Kris, danseur de la compagnie Tché-za, que l'annonce de l'ouverture prochaine du Tchéza School a été faite. Un lieu privé qui aura la charge d'enseigner le Hip Hop sous ses différents styles notamment le New style, le Pop, le Break dance, de la House et du Krump et d'autres danses dont les danses traditionnelles comoriennes et du afro Dance. Selon le calendrier établi, Tcheza School ouvrira ses portes le 22 mai prochain.

Pour faire partie de ceux qui suivront ces cours de danses dans cet espace situé à Hamramba, le fondateur du collectif Tché-za, Salim Mzé Hamadi Moissi aka Seush fait savoir qu'il y a 10 cours de danse de tout âge, enfants et adultes. « Nous aurons de la danse hip hop,

danse traditionnelle comoriennes, danse contemporaine, Afro dance, Moderne jazz, danses des salons (salsa, kizomba ... etc.), Walking Fitness dance, Zumba dance et du Yoga. Pour s'inscrire, c'est simple il suffit d'avoir la motivation et choisir le cours ou les cours que tu veux apprendre. Payer le droit d'inscription et les frais trimestres ou mensuels », détaille-t-il. Le chorégraphe fait savoir que l'espace peut accueillir jusqu'à 30 apprentis au maximum et vu les circonstances sanitaires et si d'ici l'ouverture cela ne s'améliore pas, l'ensemble sera divisé en deux groupe de 15 dans le souci de pouvoir respecter les mesures prises par le gouvernement dans la lutte contre la propagation du virus.

Et comme plusieurs genres de danses y sont affectés, Seush a choisi plusieurs personnes du milieu pour assurer les formations. « Pour le hip hop, c'est la compagnie Tché-za elle-même. Nous aurons Oussam de Tsidjé Ulanga pour la danse traditionnelle, Aptchi de la compagnie mahoraise Kazia pour la danse contemporaine, pour le Moderne jazz et Walking, nous aurons la

comorienne Ainaze qui vit au Canada, Takia de la compagnie K-Dance pour la danse des salons, pour la Fitness danse et la Zumba, nous allons travailler avec Djoumoi qui est aussi maître d'Arts martiaux et Haïtham pour l'Afro dance », énumère-t-il.

Depuis la création de la compagnie Tché-za en 2014, celle-ci s'est imposée comme un référent de la discipline et un opérateur culturel de son territoire. Aujourd'hui, elle est devenue comme une fenêtre pour la culture comorienne à l'international car ayant pris part à plusieurs rendez-vous. C'est pour cela que Seush espère que cet espace soit vu comme une école d'art. « On espère produire des artistes qui vont défendre les Comores à l'échelle mondiale, dit-il. Et surtout que Tcheza School peut aider les jeunes et enfant d'être rigoureux car la danse exige de la rigueur. Il contribue à l'épanouissement avec le feeling des choses ».

Et comme la danse est une activité qui aide le corps, le chorégraphe fait savoir que les adultes et vieux sont aussi les bienvenus. « La danse diminue le stress. Elle apporte



la joie. Et si un jeune et un vieux se retrouvent pour danser ensemble, il n'y a que de l'harmonie », poursuit-il. A travers ce projet, les initiateurs espèrent que l'Etat et l'ensemble des comoriens apportent leur soutien pour que cela soit durable. «

Notre volonté c'est de faire de la danse un vecteur de développement pour les Comores », conclut Seush.

A.O Yazid

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES INVESTISSEMENTS, ET DE L'ENERGIE CHARGE DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT, PORTE - PAROLE DU GOUVERNEMENT



Projet Comorsol

Financement : Association Internationale de Développement (IDA)

Financement : Don IDA No V2170-KM

N°2021/05 / COMORSOL / Audit

جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية
وزارة الاقتصاد والاستثمار
والطاقة الاقتصادي والتشغيل والسياحة والحرف

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'une société pour la :
« La Réalisation d'Audit financier des comptes de Phase de Préparation du Projet ComorSol »

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores (GdC) a sollicité un financement de la Banque Mondiale, dans le cadre du projet ComorSol d'un montant de 40 millions de US\$, et dont les principaux objectifs sont (i) la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Energie de l'Union des Comores par une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD), (ii) l'accompagnement du développement de la production photovoltaïque (PV) sur les 3 îles tout en garantissant la stabilité des systèmes électriques par l'installation de stockages d'énergie sous forme de batteries et la modernisation des réseaux de distribution, et (iii) la pérennisation des investissements via la mise en place d'un Plan de Protection des Revenus sur les 3 îles et d'un programme de renforcement des capacités techniques et institutionnelles. Le GdC souhaite utiliser une partie du budget pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : « **Audit financier des comptes du PPA de ComorSol** » .

2. les périodes considérées par le projet sont les suivantes :

- Du 02 Août 2018 au 13 avril 2021 et la Clôture du PPA ;

3. La gestion de ce projet est assurée par l'Unité de Gestion du Projet RCIP 4 (UGP). L'UGP, agissant pour le compte du Gouvernement, invite les Bureaux d'Audits admissibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus

4. Le Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les **Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement** (version juillet 2016 ; Révisée en 2017 et 2018). La méthode de sélection est la « Sélection au Moindre Coût (SMC) ».

5. Toutes les correspondances relatives à cet appel à manifestation d'intérêt devront comporter comme objet : AMI : 2021/005/Audit .

6. Le dossier de manifestation d'intérêt rédigé en français devra impérativement suivre le plan de présentation ci dessous et ne devra pas excéder 15 pages en format A4, simple interligne, caractère Times New Roman, 12 pt ou équivalent. Il n'y a pas de limites sur les annexes.

Expression d'intérêt 15 pages

i. Page de garde 1 page

ii. Lettre de manifestation d'intérêt 1 page maximum

iii. **Présentation générale du consultant/ CV Détaillé** 5 pages maxima

iv. Les références techniques présentant les travaux ou prestations similaires réalisés au cours des cinq dernières années et incluant les références du personnel-clé, les sources de financement, le montant ainsi que l'objet des travaux ou prestations de service 8 pages maxima

Annexes

7. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous au plus tard **le 01 avril 2021 à 16 h 30 (heures locales)**:

« Manifestation d'intérêt Réf N°2021/05 / COMORSOL / Audit « **La Réalisation d'Audit financier des comptes de Phase de Préparation du Projet ComorSol** , Bureau de gestion de projet RCIP-4. **Moroni Coulée, Logement N°ZE 27, BP: 6988-Moroni- Tél (269) 773 99 00, Adresse email : comoresol.procure@gmail.com** »

, Lancé le 18 Mars 2021